

MARNE-LA-VALLEE

Epamarne prêt à « plus de concertation »

Va pour la concertation ! Dans les mois à venir, l'établissement public d'aménagement (Epa) de Marne-la-vallée, Epamarne, devrait « mettre en place de nouvelles actions » favorisant le dialogue entre les maires de la ville nouvelle et la structure d'Etat Car sa gestion et son fonctionnement entre 2001 et 2007 viennent d'être vivement critiqués par la chambre régionale des comptes (CRC). Dans leur rapport (*notre édition du 24 juin*), les experts épinglent notamment Epamarne pour une mise à l'écart des élus de son conseil d'administration (ÇA). Faute d'informations suffisantes, ceux-ci n'auraient « pas été en mesure de débattre des enjeux » et des « stratégies de développement » d'Epamame ou de connaître le montant et la destina-

Une politique d'appauvrissement des collectivités au profit d'un Etat centralisateur

**HUGUES RONDEAU,
MAIRE (PR) DE BUSSY-SAINT-GEORGES
ET TRÉSORIER DU ÇA D'EPAMARNE**

tion des bénéfices réalisés par l'organisme sur ses opérations foncières et immobilières.

« Il n'y a pas eu de partage des gains, decode Hugues Rondeau, le maire (PR) de Bussy-Saint-Georges et trésorier du ÇA d'Epamame. L'argent est passé dans les caisses d'Epamame qui elle-même est certainement la vache à lait de Bercy ! n s'agit d'une politique d'appauvrissement des collectivités au profit d'un Etat

centralisateur. » *Voilà quelques semaines, les trois élus minoritaires du groupe municipal Bussy gagnant ont d'ailleurs écrit au préfet pour demander qu'Epamarne rembourse à la municipalité plus de 70 millions d'euros, au titre d'aménagements public financé à leurs yeux indûment par la commune sur les ZAC de la commune.*

« Nous partageons un certain nombre des critiques de la CRC, qui ne portent pas sur des aspects juridiques et financiers mais bien sûr l'opportunité de faire évoluer le statut de l'établissement, réagit Pascal Berteaud, le directeur d'Epamame. Nous avons mis en place depuis déjà deux à trois ans des éléments pour améliorer les choses. » La direction, qui se défend de toute « opacité », cite en exemple, « la pro-

duction de bilan de l'ensemble des ZAC chaque année depuis 2008 » ou encore « les débats stratégiques sur l'organisation des déplacements ou l'habitat » à Marne-la-vallée. Une bonne volonté confirmée par Hugues Rondeau, qui a assisté comme les autres élus au conseil d'administration d'Epamame, mercredi. « L'organisme est conscient, il ne s'est pas lancé dans une défense hystérique de son bilan », assure-t-il. Reste à ce que « cette prise en compte soit suivie d'effets, ajoute-t-il. Epamarne doit redevenir un outil, et pas une puissance coloniale chargée d'assujettir les élus locaux ! ». Au siège, on indique que « l'évolution du statut » de la structure fera partie des « grands chantiers » de 2011.

**CHRISTEL
BRIGAUDEAU
AVEC AURÉLIEN
PÉROL**